
Discrimination à l'embauche des femmes voilées en France : un test sur l'accès à l'apprentissage

Denis Anne , Amynata Bagayoko , Sylvain Chareyron*^{1,2}, and Yannick L'horty*³

¹Université Paris-Est Créteil (ERUDITE) – Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) – France

²Théorie et Evaluation des Politiques Publiques – Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS – France

³Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique (ERUDITE) – Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12, Université Gustave Eiffel – Université Gustave Eiffel, 5 boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée CEDEX 2UPEC - Faculté de sciences économiques et de gestion Mail des mèches Rue Poète et Sellier 94010 Créteil Cedex, France

Résumé

L'objectif de cette étude est de prendre la mesure des pénalités associées au port d'un voile musulman sur le marché du travail français, qui correspond à un signal de forte intensité d'affiliation et de pratique religieuse pour les femmes. La méthode est celle du test par correspondance et le domaine couvert est celui de l'accès à un contrat d'apprentissage pour des jeunes femmes en première année de BTS Comptabilité-Gestion, correspondant à un contrat de travail de courte durée où les discriminations devraient être a priori minorées. En mars 2024, des paires de candidates fictives, aléatoirement voilées et non voilées sur la photographie d'identité figurant sur leur CV, ont candidaté à des postes d'apprentie comptable auprès d'un échantillon aléatoire de 2000 PME parisiennes de tous secteurs d'activité. Deux candidates signalent une origine française par la consonance de leur prénom et de leur nom de famille tandis que deux autres candidates signalent une origine maghrébine ce qui permet d'observer une éventuelle différence dans l'effet du port du voile en fonction de l'origine. L'étude ne met pas en évidence de différence selon l'origine des candidates. En revanche, le voile est associé à une forte pénalité dans l'accès à un contrat de travail : il diminue de plus de 80 % les chances d'obtenir une réponse positive à une candidature spontanée pour un contrat d'apprentissage. Comme cet effet est le même pour les candidates d'origine française et maghrébine, l'expérience montre que la pénalité associée au sentiment religieux doit être strictement distinguée de celle de l'origine.

Mots-Clés: Discrimination, emploi, test par correspondance, voile, expérience contrôlée

*Intervenant